



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 08 avril 2019  
affiché ou publié le lundi 08 avril 2019  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20190328-lmc1H21973H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H21973H1

# Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 073-19 C

**Objet : RD - Approbation du contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry**

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoit Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Christophe Richel à Frédéric Bret - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Sylvie Koska - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz

## GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Conseil communautaire du 28 mars 2019**

délibération n° 073-19 C

objet **RD - Approbation du contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry**

---

Xavier Dullin, président, rappelle que le Département de la Savoie est un partenaire majeur pour les collectivités locales. Il intervient depuis plusieurs années afin de soutenir et d'accompagner de nombreux projets structurants au service du territoire.

Grand Chambéry représente un tiers de la population savoyarde et doit assurer de nombreuses fonctions de centralité complémentaires à celles proposées dans les territoires périurbains et ruraux du département. La métropolisation renforce le rôle de locomotive que doivent jouer les capitales départementales dans l'intérêt de tous les territoires.

De plus, depuis 2014, Grand Chambéry et la Ville de Chambéry s'engagent dans d'importants programmes de travaux et d'amélioration du territoire : rénovation des équipements publics, solidarité, circulation, culture, développement touristique, développement économique, aménagement du territoire, numérique...

Pour ce faire, Grand Chambéry déploie une PPI très ambitieuse de plus de 205 millions d'euros depuis 2014 malgré la baisse des dotations de l'Etat et grâce à des efforts sur son fonctionnement et au bénéfice de la relance de l'activité économique.

Forts des liens qui les unissent, le Département de la Savoie, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry ont souhaité accompagner ces différents projets majeurs par la signature d'une convention de coopération.

A ce titre, le Département s'engage à mobiliser au maximum 51 571 000 euros (dont 43 071 000 euros en subventions) en faveur de ces projets tournés vers le public, sachant que certains de ces financements sont d'ores et déjà prévus dans le cadre de dispositifs existants ou à venir (CTS, appels à projets...) ou relèvent de projets dont le Département est directement maître d'ouvrage.

### **Contenu du contrat**

Du centre nautique en cours de construction à la réfection complète du stade municipal de Chambéry en passant par le financement du projet d'académie de handball pour conforter le rôle formateur et moteur que représente ce sport depuis des décennies en Savoie, le sport, l'éducation et les loisirs seront ainsi soutenus.

Dans le domaine du tourisme, nombre de projets prévus sur le plateau nordique de Savoie Grand Revard et dans les stations des Aillons-Margériaz, et l'ensemble des aménagements touristiques fléchés de Cœur des Bauges seront accompagnés pour permettre de renouveler et structurer une offre sportive et de loisirs toutes saisons sur ce territoire d'exception à l'adresse des Savoyards mais aussi de la clientèle touristique.

En matière d'infrastructures routières, des projets importants concernant la restructuration des accès à l'entrée nord de Chambéry ainsi qu'au sud de l'agglomération (secteur du carrefour de la Trousse) sont en cours.

Ce protocole permettra de valoriser aussi l'effort en faveur de la solidarité à travers le financement des nouveaux locaux de la plateforme alimentaire solidaire et savoyarde.

Ce contrat de partenariat établit donc la liste des opérations qui bénéficient ou pourront bénéficier du soutien financier exceptionnel maximal du Département, étant entendu que chaque dossier fera l'objet d'un engagement juridique propre soumis à l'approbation de la Commission permanente du Conseil départemental.

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 22 mars 2019,

***Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à la majorité par 65 voix Pour, 2 voix Contre et 7 Abstentions :***

**Article 1 :** **approuve** le contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer le contrat de partenariat et les documents à intervenir.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 073-19 C

Objet de l'acte : RD - Approbation du contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 28 mars 2019

Annexe(s) : Annexe contrat

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21973H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21973H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2019

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2019